

PROGRAMME PROVISOIRE

Droits de l'enfant et santé mentale

Journée de travail interprofessionnel

20

NOVEMBRE 2026

Sion / Bramois — Fondation Universitaire Kurt Bösch

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Mieux comprendre les enjeux liés à la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le domaine de la santé mentale ;
- Identifier les difficultés rencontrées par les professionnel·le·s dans leurs pratiques et au sein des institutions ;
- Croiser les perspectives des jeunes, des professionnel·le·s de la santé, du droit et de la protection de l'enfant ;
- Faire émerger des pistes d'action et des outils concrets susceptibles de soutenir l'évolution des pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel·le·s de santé

Juristes et défenseur·euse·s des droits

Décideur·euse·s institutionnel·le·s

Associations de protection de l'enfant

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Matin – Poser un diagnostic partagé

09h00 – 09h15 Accueil et enregistrement des participant·e·s

Dr. h.c. Jean Zermatten, Institut international des droits de l'enfant

09h15 – 09h45 Les droits de l'enfant comme cadre d'analyse et d'action en santé mentale

Prof. Sandra Hotz, Université de Neuchâtel

09h45 – 10h15 Restitution de la consultation préparatoire menée auprès des jeunes

Parlement des Jeunes du Valais

10h15 – 11h00 Regards croisés autour de deux vignettes cliniques

Modération : Dr Thomas Demessence, Hôpitaux universitaires de Genève

11h00 – 11h15 PAUSE

11h15 – 12h30 World café : obstacles individuels et institutionnels à la mise en œuvre des droits de l'enfant en santé mentale

12h30 – 13h30 DÉJEUNER

Après-midi – Co-construire des réponses

13h30 – 14h00 État des lieux : le cas de la Belgique

Dr Frank Devaux, éthicien, vice-président du comité d'éthique, Hôpital universitaire de Bruxelles

14h00 – 15h30 Marché aux outils : quels outils futurs ?

Modération : Prof. Pierre-André Michaud, Université de Lausanne
Travaux en groupes

15h30 – 16h00 Les voies de recours

Me Aline Sermet, avocate et membre du comité de l'association Avocat·e·s de l'enfant Suisse

16h00 – 16h15 PAUSE

16h15 – 16h45 Echanges sur la journée

Prof. François Ansermet, Université de Genève et Université de Lausanne
Parlement des Jeunes du Valais

16h45 – 17h00 Mot de clôture

Prof. Jean-Dominique Vassalli, Université de Genève, Institut international des droits de l'enfant